

## **RACCORDEMENT DU VILLAGE DE LA ROMAINE**



1 Conformément à la décision D-2009-080<sup>1</sup>, le Distributeur dépose le suivi 2017 des travaux  
2 de raccordement du village de la Romaine.

## 1. CONTEXTE

3 Le village de la Romaine est alimenté par une centrale diesel vétuste dont la capacité  
4 deviendra insuffisante pour couvrir les besoins de la communauté. Le projet du Distributeur  
5 consistait à raccorder ce village au réseau intégré au moyen d'une ligne de distribution en  
6 provenance du poste de Natashquan. Les travaux relatifs à ce raccordement comprenaient :

- 7 • la conversion à 25 kV des postes de Natashquan et de La Romaine ;
- 8 • la conversion à 25 kV du réseau de distribution de Natashquan et de La Romaine ;
- 9 • la construction d'une ligne de distribution, isolée à 46 kV et exploitée à 25 kV, entre  
10 Pointe-Parent et La Romaine.

## 2. FIN DU PROJET

11 Dans sa décision D-2018-042<sup>2</sup>, la Régie a autorisé la réalisation d'une nouvelle solution  
12 visant le raccordement du village de La Romaine au réseau intégré. Par conséquent, le  
13 Distributeur met fin au projet initial.

## 3. RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2017

### 3.1. État d'avancement des travaux de raccordement

14 Le Distributeur a procédé à la fermeture du projet. Les travaux pouvant être revalorisés ont  
15 été transférés au nouveau projet.

### 3.2. Suivi des investissements

16 Au 31 décembre 2016, les investissements cumulatifs du projet s'élevaient à 7,2 M\$.

17 En 2017, le Distributeur a comptabilisé les éléments suivants :

- 18 • transfert de 3,9 M\$ des travaux pouvant être revalorisés dans le cadre du nouveau  
19 projet de raccordement et de 0,3 M\$ à d'autres projets d'investissements ;
- 20 • radiation de 3,1 M\$.

---

<sup>1</sup> D-2009-080, décision sur la demande d'autorisation visant le raccordement du village de La Romaine, 26 juin 2009.

<sup>2</sup> D-2018-042, décision sur la demande d'autorisation pour le raccordement du village La Romaine au réseau intégré, 6 avril 2018.

- 1 Ainsi, au 31 décembre 2017, les dépenses cumulatives au projet se soldent à zéro. Le
- 2 tableau 1 présente le suivi des investissements.

**TABLEAU 1 :  
SUIVI DES INVESTISSEMENTS (EN K\$)**

	Solde au 31 décembre 2016	Transfert de coûts		Radiation 2017	Solde au 31 décembre 2017
		nouveau projet	autres projet		
Ingénierie	3 643	783	104	2 756	-
Travaux civils	2	2		-	-
Travaux électriques :					
aériens	2 529	2 348	130	51	-
souterrains	-	-		-	-
<b>Sous-total</b>	<b>6 174</b>	<b>3 133</b>	<b>234</b>	<b>2 807</b>	<b>-</b>
Frais d'emprunt à capitaliser	1 072	774	29	269	-
Contingence	-	-		-	-
<b>Total</b>	<b>7 246</b>	<b>3 907</b>	<b>263</b>	<b>3 076</b>	<b>-</b>